

## Comité consultatif sur l'application des droits

Treizième session  
Genève, 3 – 5 septembre 2018

### CALENDRIER PROPOSÉ

*établi par le Secrétariat*

#### **Lundi 3 septembre 2018**

- 10 h 00 – 13 h 00 Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session
- Point 2 de l'ordre du jour : élection d'un président et de deux vice-présidents
- Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour
- Point 4 de l'ordre du jour : admission d'observateurs ad hoc
- Point 5 de l'ordre du jour : examen du programme de travail arrêté à la douzième session de l'ACE

**Point A du programme de travail : échange de données d'expérience nationales relatives aux activités de sensibilisation et aux campagnes stratégiques menées pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle auprès du grand public, notamment les jeunes, conformément aux priorités des États membres dans le domaine éducatif, entre autres**

Produits et activités spécifiques de sensibilisation du public des États membres de l'OMPI

WIPO/ACE/13/4 : Activités de sensibilisation et campagnes stratégiques menées pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle

- Activités de sensibilisation des écoliers menées en Croatie  
*Mme Ana Rački Marinković, vice-directrice générale de l'Office national de la propriété intellectuelle de la République de Croatie (SIPO), Zagreb (Croatie)*
- Activités de sensibilisation du public au droits de propriété intellectuelle menées au Kazakhstan – Campagne nationale de lutte contre le piratage  
*Mme Gulnara Kaken, directrice adjointe, Département des droits de propriété intellectuelle du Ministère de la justice d'Astana (Kazakhstan)*
- Sensibilisation à la propriété intellectuelle grâce aux réseaux sociaux en Thaïlande  
*M. Sasiwat Rattanaphan, attaché de relations publiques, Bureau de l'administration centrale, Département de la propriété intellectuelle (DIP), Ministère du commerce, Nonthaburi (Thaïlande)*
- Campagnes de sensibilisation à la propriété intellectuelle aux États-Unis d'Amérique  
*M. Peter N. Fowler, conseil principal, Exécution, Bureau de la politique et des affaires internationales, Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), Alexandria (États-Unis d'Amérique)*
- Projet Authenticité  
*M. José Antonio MorenoCampos, directeur général, Asociación Española para la Defensa de la Marca (ANDEMA), Madrid*
- *Respect ©opyright!* – Sensibiliser les élèves au droit d'auteur  
*Mme Claudia Kempf, cheffe de la Division des membres, Coopérative des auteurs et éditeurs de musique en Suisse (SUISA), Berne*

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 18 h 00 Discussion d'experts

*Animatrice*     *Mme Elizabeth Jones, conseillère en politique d'applications des droits de propriété intellectuelle, Direction de l'application des droits de propriété intellectuelle et du droit d'auteur, Office de la propriété intellectuelle, Newport (Royaume-Uni)*

**Point B du programme de travail : échange de données d'expérience nationales relatives aux mécanismes institutionnels associés aux politiques et systèmes d'application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mécanismes permettant de régler les litiges de propriété intellectuelle d'une manière équilibrée, globale et efficace**

L'interface entre l'application des droits de propriété intellectuelle et le droit de la concurrence

WIPO/ACE/13/5 : L'interface entre l'application des droits de propriété intellectuelle et le droit de la concurrence

- Les points de convergence entre les droits de propriété intellectuelle et la législation antitrust au Brésil  
*Mme Paula Azevedo, commissaire, Conseil administratif de défense économique (CADE), Brasilia*
- Propriété intellectuelle et législation en matière de concurrence déloyale au Pérou  
*M. Ray Meloni, directeur de la Division des signes distinctifs de l'Institut national pour la défense de la concurrence et de la propriété intellectuelle (INDECOPI), Lima*

Discussion d'experts

*Animateur M. Giovanni Napolitano, directeur adjoint, Département des pays en transition et des pays développés, OMPI (Genève)*

18 h 00 Inauguration de l'exposition

**Mardi 4 septembre 2018**

10 h 00 – 13 h 00 **Point B du programme de travail : échange de données d'expérience nationales relatives aux mécanismes institutionnels associés aux politiques et systèmes d'application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mécanismes permettant de régler les litiges de propriété intellectuelle d'une manière équilibrée, globale et efficace (suite)**

Coordination de l'application des droits de propriété intellectuelle

WIPO/ACE/13/6 : Coordination de l'application des droits de propriété intellectuelle aux niveaux national et régional

- Les administrations compétentes en matière de règlement des litiges de propriété intellectuelle au Bélarus  
*M. Aliaksandr Zayats, chef adjoint du Département du droit et des traités internationaux, Centre national de la propriété intellectuelle (NCIP), Minsk*

- Renforcer la protection des dessins et modèles industriels afin de promouvoir le développement du secteur de l'éclairage – Protection des droits de propriété intellectuelle à Guzhen, Province de Zhongshan  
*M. Yin Ming, directeur de l'Office municipal de la propriété intellectuelle de Zhongshan (Chine)*
- Données d'expérience de la Chine en matière de promotion de l'utilisation de logiciels légitimes  
*M. Liangbin Zheng, directeur de la Division de l'application des droits, Département du droit d'auteur, Administration nationale du droit d'auteur de la Chine, Beijing*
- Pratiques recommandées pour l'envoi de lettres de mise en demeure aux personnes physiques en Finlande  
*Mme Anna Vuopala, conseillère de gouvernement, Service des politiques en matière de droit d'auteur et de culture audiovisuelle, Département de la politique culturelle et artistique, Ministère de l'éducation et de la culture, Helsinki*
- Lutter contre le piratage de logiciels au Mexique  
*Mme Irely Aquique Pineda, directeur, Division de la protection de la propriété intellectuelle, Institut mexicain de la propriété intellectuelle (IMPI), Mexico*
- Systèmes d'application des droits dans les pays membres de l'IBEPI  
*M. Ray Meloni, directeur de la Division des signes distinctifs INDECOPI, Lima*
- Mesures administratives prises par l'Office coréen de la propriété intellectuelle en vertu de la Loi sur la prévention de la concurrence déloyale et la protection des secrets d'affaires  
*Mme Hee Kyung Chung, directrice adjointe, Division des enquêtes en matière de propriété intellectuelle, Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), Daejeon (République de Corée)*
- Enquêtes et poursuites pénales pour atteinte à la propriété intellectuelle en République de Corée  
*M. Sanghyun Kim, procureur et directeur adjoint, Division des affaires juridiques internationales, Ministère de la justice, Séoul*
- Mise au point des mécanismes visant à faire respecter le droit d'auteur et les droits connexes en Fédération de Russie  
*Mme Natalia Romashova, directrice du département juridique, Ministère de la culture, Moscou*

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 18 h 00 – Coordination en matière d'application des droits de propriété intellectuelle en Ouganda  
*M. Bemanya Twebaze, directeur général, Bureau des services d'enregistrement de l'Ouganda (URSB), Kampala*

Discussions d'experts

Mécanismes pour lutter contre les atteintes à la propriété intellectuelle  
commises en ligne

WIPO/ACE/13/7 : Mécanismes pour lutter contre les atteintes à la propriété  
intellectuelle commises en ligne

- Propositions de mesures d'application du droit d'auteur dans  
l'environnement numérique en Israël  
*Mme Ayelet Feldman, conseillère, Division du droit de la propriété  
intellectuelle, Ministère de la justice, Jérusalem*
- Données d'expérience du Royaume-Uni en matière de coopération avec  
des intermédiaires pour lutter contre les atteintes à la propriété  
intellectuelle  
*Elizabeth Jones, conseillère en politique d'applications des droits de  
propriété intellectuelle, Direction de l'application des droits de propriété  
intellectuelle et du droit d'auteur, Office de la propriété intellectuelle,  
Newport (Royaume-Uni)*
- Intensifier les efforts menés sous l'impulsion de l'industrie en vue de  
réduire les atteintes à la propriété intellectuelle – Point de la Commission  
européenne sur la situation actuelle  
*Mme Natalia Zebrowska, responsable des politiques, Propriété  
intellectuelle et lutte contre la contrefaçon, Direction générale du marché  
intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME, Commission  
européenne, Bruxelles*

Discussions d'experts

*Animatrice*      *Mme Barbara Suhr-Jessen, cheffe, Division de l'application  
des droits et de la lutte contre les contrefaçons, Office danois  
des brevets et des marques (DKPTO), Taastrup (Danemark)*

**Mercredi 5 septembre 2018**

10 h00 – 13 h 00      **Point B du programme de travail : échange de données d'expérience  
nationales relatives aux mécanismes institutionnels associés aux  
politiques et systèmes d'application des droits de propriété  
intellectuelle, notamment les mécanismes permettant de régler les litiges  
de propriété intellectuelle d'une manière équilibrée, globale et efficace  
(suite)**

Régler les litiges de propriété intellectuelle de manière équilibrée, globale et  
efficace

WIPO/ACE/13/8 : La propriété intellectuelle et le pouvoir judiciaire  
*M. Xavier Seuba, maître de conférences, manager de la formation des  
magistrats et directeur de la formation consacrée au contentieux des brevets  
en Europe, Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle  
(CEIPI), Université de Strasbourg (France)*

WIPO/ACE/13/9 : Quantification des dommages-intérêts pour atteinte à la propriété intellectuelle

- Évaluation des dommages-intérêts pour atteinte à la propriété intellectuelle sous l'angle du système juridique colombien  
*M. Jorge Mario Olarte Collazos, directeur général adjoint chargé des affaires judiciaires, Direction générale de l'industrie et du commerce, Bogota*
- Calcul des dommages-intérêts en cas d'atteinte à la propriété intellectuelle  
*Mme Nehad Al-Husban, juge à la Cour d'appel d'Amman*
- Dommages-intérêts pour préjudice subi en matière de contrefaçon  
*M. Abderrazak El Amrani, juge, premier président, Cour d'appel de Commerce de Casablanca (Maroc)*
- Données d'expérience du Royaume-Uni en matière de quantification des dommages-intérêts pour atteinte à la propriété intellectuelle  
*M. Alan Johns QC, juge de district auprès du Tribunal de la propriété intellectuelle pour les entreprises, Haute Cour de justice, Londres*
- Étude de l'Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI) concernant la quantification de la réparation pécuniaire  
*M. Ari Laakkonen, rapporteur général adjoint, AIPPI, Zürich (Suisse)*

Discussions d'experts

*Animateur*      *M. Xavier Seuba, maître de conférences, manager de la formation des magistrats et directeur de la formation consacrée au contentieux des brevets en Europe, Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI), Université de Strasbourg (France)*

**Point C du programme de travail : échange de données d'expérience nationales relatives à l'assistance fournie par l'OMPI dans le domaine législatif, notamment l'élaboration de lois nationales sur l'application des droits qui tiennent compte des éléments de flexibilité, du niveau de développement, des différences entre les traditions juridiques et de l'usage abusif des procédures d'application de la loi, compte tenu du contexte plus large de l'intérêt général et conformément aux priorités des États membres**

13 h 00 – 15 h 00    Pause déjeuner

**Point D du programme de travail : échange d'exemples de réussite concernant le renforcement des capacités et l'appui de l'OMPI en faveur des activités de formation à l'échelle nationale et régionale, pour les organismes et les fonctionnaires nationaux, conformément aux recommandations pertinentes du Plan d'action pour le développement et au mandat de l'ACE**

WIPO/ACE/13/10 : Données d'expérience nationales et régionales en matière d'adaptation des supports de formation de l'OMPI intitulé "Poursuite des délits liés à la propriété intellectuelle"

- Vertus d'une formation globale des organes chargés de faire respecter la loi au moyen de supports de formation adaptés  
*Mme Amanda Lothingen, directrice principale, application des droits de propriété intellectuelle et du droit d'auteur, Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC), Pretoria*
- Adaptation du manuel de formation de l'OMPI intitulé Poursuite des délits liés à la propriété intellectuelle à l'intention juges, procureurs et agents en charge de l'application des lois en matière de propriété intellectuelle en Jordanie  
*Mme Nehad Al-Husban, juge à la Cour d'appel d'Amman*
- Utilisation d'une version adaptée du manuel de formation de l'OMPI intitulé "Poursuite des délits liés à la propriété intellectuelle" dans les États membres de l'ARIPO  
*M. Fernando dos Santos, directeur général, Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), Harare*

Débat

Point 6 de l'ordre du jour : activités récentes de l'OMPI dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle

WIPO/ACE/13/2 : Activités récentes de l'OMPI dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle  
*Secrétariat de l'OMPI*

Point 7 de l'ordre du jour : travaux du comité

Point 8 de l'ordre du jour : adoption du résumé présenté par le président

Point 9 de l'ordre du jour : clôture de la session

[Fin du document]